



Appel à candidature
*CHARGÉE DE MISSION INTERPRÉTATION DES PATRIMOINES ET
PROJETS SOCIO- CULTURELS*

Poste à temps plein de catégorie A, ouvert en priorité aux fonctionnaires des différentes fonctions publiques, par voie de détachement, ou aux contractuels. Durée 3 ans renouvelable.

Poste à pourvoir le 1^{er} octobre 2023. La date limite de réception des candidatures est fixée au 20 juin 2023.

Résidence administrative : Marseille (au siège de l'Établissement du Parc national des Calanques).

Encadrement : le poste est placé sous l'autorité hiérarchique de la responsable du pôle « accueil des publics et mobilisation citoyenne »

Personnel encadré : aucun.

Principaux interlocuteurs : Directeur, Directeur adjoint, Secrétaire général, Chef de pôles, Responsables de secteur, agents du Parc ; partenaires institutionnels et acteurs du territoire

Domaines d'activités : Patrimoines

1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée. Il s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune.

Le territoire terrestre du Parc national des Calanques présente un patrimoine naturel et un patrimoine historique et culturel exceptionnels du fait d'une implantation humaine dès les périodes préhistoriques.

Ce territoire est par ailleurs inséré dans un tissu urbain dense aux portes de Marseille, deuxième ville de France, et inclus dans une grande métropole ce qui ajoute un niveau de complexité du fait des interdépendances entre la ville et la nature.

Ce contexte géographique expose le territoire du Parc national à de nombreuses pressions (fréquentation, pollution, travaux) et risques (incendie, pollutions en mer).

Le rôle de préservation des milieux naturels et des vestiges culturels qui incombe au Parc national nécessite ainsi, pour être efficace, de bien prendre en compte ce contexte territorial spécifique. Une acquisition permanente des données, une animation des divers réseaux et partenariats existants et le déploiement du schéma d'interprétation des patrimoines stratégique sur l'ensemble du territoire sont donc nécessaires pour mener à bien cette mission.

Pour ce faire l'établissement public du Parc national des Calanques dispose d'une équipe de 55 agents permanents, répartis dans des services transverses (secrétariat général, communication, ingénierie financière) et thématiques (connaissance scientifique, aménagement, accueil des publics, police de l'environnement) et dans des unités territoriales distinguant 3 secteurs (2 à Marseille, 1 à La Ciotat) et une délégation à l'action territoriale.

Le travail de l'équipe en lien avec les partenaires du territoire a permis à l'établissement de se doter de documents cadres qui permettent de fixer des orientations sur le territoire tels que la stratégie scientifique, la stratégie d'accueil, les plans paysages terrestre et sous-marin, le schéma de cohérence des sports et loisirs de nature, le schéma de mouillage et le schéma d'interprétation.

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros. C'est un outil de protection de l'environnement d'excellence au niveau français et reconnu au niveau international.

1. OBJET DU POSTE

Le pôle PAPUMOC est composé d'une équipe de 5 agents dont les missions à la fois stratégique et opérationnelle, s'articulent autour de plusieurs domaines :

- L'organisation de l'accueil des publics et la gestion des flux de visiteurs
- L'accompagnement et l'organisation des usages à terre et en mer
- L'éducation à l'environnement
- Le développement de projets socio-culturels
- La valorisation des patrimoines naturels, paysagers et culturels du territoire

L'élaboration du schéma d'interprétation a permis de définir concrètement le récit du territoire que doit porter l'établissement du Parc et les moyens de médiation qu'il met en œuvre pour que chaque projet développant un lien au public puisse s'appuyer sur une stratégie globale.

Il a permis au PNCaI de se doter des outils pratiques (connaissances, moyens de médiations...) permettant que ses actions en direction du public portent une interprétation concertée du territoire

L'objet du poste est d'assurer la mise en œuvre opérationnelle du schéma d'interprétation, le suivi de la connaissance du patrimoine culturel et sa valorisation, le développement de projets sociaux et/ou culturels.

2. MISSIONS DU POSTE

- S'approprier, animer et mettre en œuvre le schéma d'interprétation
- Décliner sur les sites visés des plans et espaces d'interprétation : maisons de parc, portes d'entrée, ...
- Développer les outils et actions de médiation des patrimoines naturels, paysagers et culturels du territoire auprès de différents publics
- Conduire des projets du PNCal dans le domaine culturel et développer des actions valorisant le lien entre culture et nature
- Organiser des actions de valorisation du patrimoine (animations, expositions, interventions artistiques...) et de création artistique
- Suivi des maitrises d'œuvres sollicitées (réalisation des procédures de marché public et suivi)
- Assurer un suivi de la politique de distribution ou de diffusion des produits éditoriaux (brochures, ouvrages, supports audiovisuels)
- Animations, formations internes sur la connaissance du patrimoine historique et l'interprétation
- Organisation de formations pour les partenaires ayant des projets d'interprétation, ou les professionnels du tourisme sur le territoire

Contribuer au développement de partenariats autour de la connaissance, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel avec :

- les services de l'Etat (DRAC, SRA, DRASSM)
- d'autres laboratoires de recherche travaillant sur le territoire
- les services des collectivités territoriales traitant de l'histoire et du patrimoine culturel, de l'éducation populaire
- les acteurs sociaux, culturels et associatifs locaux

3. COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs :

Connaissance des Patrimoines, histoire des civilisations, archéologie, Développement culturel, Méthodes de transmission des savoirs, Monde du tourisme, du spectacle et des associations, des institutions, Sociologie des publics, Utilisation des outils informatiques de gestion de l'information : GPS, SIG (notamment QGIS).

Savoir-faire :

*Conduite de projet
Gestion d'un budget
Convaincre et argumenter
Organiser une activité, un événement
Travailler en équipe*

Savoir-être :

Créativité et sens de l'initiative

Sens des relations humaines

Esprit de synthèse

Sens de l'organisation et autonomie

Capacité d'adaptation et réactivité

Sens de la pédagogie

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail « *CHARGE(E) DE MISSION INTERPRETATION DES PATRIMOINES ET PROJETS SOCIO-CULTURELS* ».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

***Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien.
La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.***